

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

186

Décembre 2023

ESCALE, 14 CHEMIN DES BERGES

Marché de Noël

Les 8, 9 et 10 décembre



· ANIMATION ·

Entrée gratuite

Découvrez le programme !

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS



SAMEDI 14 OCTOBRE

OKTOBERFEST

Pour une Oktoberfest réussie, prenez un orchestre, des costumes bavarois, de la bière et bien évidemment de la choucroute !

L'ECRI, le comité de jumelage avec Tirschenreuth en Allemagne, a bien retenu la recette et a organisé cette année encore une soirée festive et dansante réunissant 150 participants.

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 OCTOBRE

FOIRE AUX CACTUS ET SUCCULENTES

Pour sa 2^e édition organisée par ARIDES, Association de Recherche et d'Information sur les Déserts et les Succulentes, la foire a réuni une trentaine d'exposants amateurs et professionnels.



OCTOBRE

MÊME PAS PEUR !

Halloween s'est invité à la Bibliothèque pendant les vacances scolaires. Un spectacle « La légende des deux sorciers » et des ateliers créatifs « Décorations d'Halloween » ont été organisés pour les petits lecteurs... qui n'ont peur de rien !

MADAME, MONSIEUR,



Il me tenait à cœur de vous parler de deux sujets qui ont, entre autres, rythmé notre quotidien le mois dernier.

Le premier concerne l'engagement des services municipaux, de la Préfecture, de la Gendarmerie, ainsi que de la solidarité des communes voisines, pour obtenir, devant le Tribunal Administratif, la **validation de notre arrêté d'évacuation d'un campement de Roms établi illégalement sur notre territoire durant une dizaine de jours**. Evacué avec le concours de la force publique en début d'après-midi, il nous fallait démonter avant la nuit les cabanes faites de bric et de broc. Sur mon appel à l'aide, le maire de Nozay, Didier Perrier, accompagné de 2 de ses agents, sont venus prêter main forte à notre service Technique et à nos élus pour éviter leur réinstallation sur le site. Grâce à la mobilisation et la solidarité de tous, nous avons pu mettre fin à cet abus et procéder à l'évacuation de ce campement. Seuls nous n'aurions pas réussi, ce qui prouve une nouvelle fois que l'union fait la force.

Le second sujet concerne la faculté des médias à nous abreuver d'informations en lien avec l'actualité changeante ou autres circonstances d'intérêt moyen, voire nul. Il est tout à fait compréhensible de

nous informer de l'évolution du conflit actuel entre Israël et le Hamas. La situation est dramatique pour la population présente. Nous y avons également des ressortissants et il existe des liens étroits entre nos pays. On peut cependant regretter que le conflit en Ukraine soit instantanément relégué en énième position, après les tempêtes et les inondations qui se sont abattues sur notre territoire mais aussi après l'anniversaire du radar de la RN20. Il me paraît un peu surprenant que l'on fasse le siège de la mairie de La Ville du Bois pour obtenir des éléments, voir des anecdotes à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de l'implantation de ce premier radar et que deux chaînes de télévision y consacrent un reportage à une heure de grande écoute. À ce sujet, il est quand même intéressant de savoir qu'en 20 ans le nombre de tués sur nos routes a baissé drastiquement, grâce aux radars certainement, mais pas seulement.

J'en profite pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année car cela va devenir un sujet d'actualité.

Très cordialement

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :**

Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge

ETRENNES

Gare aux démarchages frauduleux

Vente de calendriers par le SIOM

Comme chaque année, des personnes sont susceptibles de se présenter à votre domicile au nom du SIOM et/ou de son opérateur de collecte (SEPUR) afin de vous vendre des calendriers.

Cette démarche est effectuée à titre privé et ces agents doivent être en mesure de vous présenter des justificatifs récents (pièce d'identité et fiche de paye de moins de 3 mois). À défaut, ne donnez pas suite à la demande. **En cas de démarches malveillantes, contactez la Police municipale au 01 64 49 55 60**

Vente de calendriers par les Sapeurs-Pompiers de Montlhéry - La Ville du Bois

Jusqu'au 31 décembre, les Sapeurs-Pompiers de Montlhéry - La Ville du Bois auront l'honneur de vous présenter leur calendrier édité en partenariat avec la SPA.



Les Sapeurs-Pompiers sont toujours en tenue et munis de leur carte professionnelle bleu-blanc-rouge comportant nom et photo, ainsi que d'un calendrier à jour. Après chaque don, ils vous remettront systématiquement un reçu. **Si vous avez le moindre doute, appelez le centre de secours au 01 64 49 51 40.**



Appel aux dons

Vous avez un stock de décorations de Noël dont vous ne vous servez plus ? Déposez-les en mairie, elles seront réutilisées pour décorer le centre-ville ! Nous récoltons uniquement les petits objets et guirlandes (non lumineuses) qui résistent à l'extérieur, non fragiles, qui se suspendent ou s'accrochent. Ne pas déposer d'objets électriques.

Collecte exceptionnelle des sapins de Noël

Le SIOM organise une collecte exceptionnelle des sapins de Noël le mercredi 10 janvier 2024 (jeudi 11 janvier pour les voies étroites et mardi 9 janvier pour la RN20). Les sapins devront être complètement dégarnis de leurs décorations. Les sapins givrés ou floqués ne sont pas ramassés, ils sont à déposer directement à la déchèterie de Villejust. **Renseignements, SIOM, 01 64 53 30 00, collecte@siom.fr**

• EN BREF •



Vos rendez-vous en janvier

Vendredi 19 janvier, à partir de 19h, les Urbisylvains sont conviés à assister aux Vœux du maire à l'Escale. L'occasion pour la municipalité d'annoncer les projets pour 2024. Un verre de l'amitié clôturera la soirée.

Samedi 20 janvier, à l'occasion de la nouvelle année, les seniors urbisylvains sont invités à participer à un repas avec orchestre à l'Escale. **Renseignements auprès du CCAS, 01 69 63 32 79**

AESH : exercez un métier qui a du sens

La Direction Académique de l'Essonne recrute des Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Ces personnels, chargés de l'aide humaine, ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap. Ils sont des acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une École pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée à ses besoins.

Contact recrutement : 01 69 47 84 48 / recrutement-aesh91@ac-versailles.fr
Retrouvez toutes les informations sur les missions d'AESH sur <https://www.education.gouv.fr/>



PME : une nouvelle aide pour faire face aux attaques Cyber

La Région accompagne les entreprises dans la sécurisation de leur Système d'Information avec le chèque diagnostic Cyber pouvant aller jusqu'à 5.000 €. Cette aide régionale vise à aider les PME à évaluer leur dispositif de sécurité et à identifier les mesures correctives à mettre en place pour être plus résilientes face aux attaques Cyber. Le chèque peut financer les audits techniques, les audits d'architecture, les audits de conformité interne et/ou sectorielle, les audits organisationnels... **Contact : aides.economiques@iledefrance.fr**

NOËL GAGNANT À PARIS-SACLAY

15 000 € de « bons d'achats numériques » à gagner et à dépenser chez les commerçants participants

Noël gagnant, mode d'emploi : rendez-vous sur la plateforme « Noël gagnant » jusqu'au 17 décembre via le site www.paris-saclay.com pour participer au jeu gratuit. S'il gagne, le participant recevra par mail un bon d'une valeur de 20, 30, 50 ou 100 € (bon avec code unique).

Le bon est utilisable auprès d'un commerce participant (liste sur www.paris-saclay.com et commerce identifié grâce à l'affiche apposée sur sa vitrine) jusqu'au 18 février 2024.



APPEL À PROJETS PARTICIPATIF Ensemble, faisons la différence !

Vous êtes une association, une structure œuvrant pour la transition écologique sur le territoire du SIOM, et vous avez un projet d'économie circulaire pour contribuer à une meilleure gestion des déchets ? Le SIOM lance la deuxième édition de son appel à projets participatif et consacre une enveloppe de 30 000 € pour faire décoller votre projet ! **Candidatez dès maintenant sur jeparticipe.siom.fr** Les dossiers de candidature peuvent être déposés jusqu'au dimanche 31 décembre 2023.



UN GESTE POUR LA PLANÈTE

Chauffage : allier l'utile à l'agréable

Certaines installations de chauffage sont plus écologiques que d'autres. Pour un meilleur impact environnemental, choisissez un système offrant un excellent rendement : vous utilisez alors moins d'énergie pour produire plus de chaleur ! La meilleure solution ? Un système de chauffage qui utilise une énergie renouvelable : l'air avec une pompe à chaleur, le soléil avec un système solaire combiné, ou encore le bois avec un poêle.



Pompe à chaleur (PAC)

Les pompes à chaleur utilisent une énergie gratuite et illimitée pour fonctionner, ce qui en fait un équipement écologique et économique sur le long terme.

Les PAC aérothermiques (pompe à chaleur air-air et pompe à chaleur air-eau) permettent de faire jusqu'à 60% d'économies sur vos factures. En revanche, l'hiver, vous aurez besoin d'un chauffage d'appoint pour prendre le relais en cas de baisse des températures.

Les PAC géothermiques puisent la chaleur dans le sous-sol pour la redistribuer dans votre maison grâce à l'installation d'un réseau de chauffage.

En revanche, ce type de chauffage est surtout réservé pour la construction. Les travaux, très complexes et onéreux, ne se prêtent pas à la rénovation.



Les chauffages au bois

La famille des chauffages au bois regroupe de nombreux équipements : les inserts, les poêles à bûches, les poêles à granulés ou pellets, les chaudières à bûches et les chaudières à granulés. Ce système de chauffage qui fournit une énergie propre est l'un des plus écologiques. En revanche, les chauffages au bois nécessitent de l'espace pour stocker les bûches et granulés.



Le chauffage solaire

Vous pouvez également miser sur l'énergie solaire, gratuite et illimitée. Le système solaire combiné permet ainsi de produire du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Cette solution deux en un doit être couplée à un chauffage d'appoint qui prend le relais l'hiver.



Les questions à se poser avant de faire son choix :

- Quelle est la surface de votre logement ?
- De quel espace disposez-vous pour votre équipement ?
- Votre maison est-elle bien isolée ?
- Quel est le coût de la facture ?

Certains types de chauffage comme les pompes à chaleur, les chaudières à condensation ou les systèmes solaires combinés sont éligibles à plusieurs aides à la rénovation. Parfait pour réduire le montant de votre facture !

Renseignements,
ALEC Ouest-Essonne, 01 60 19 10 95,
www.alec-ouest-essonne.fr

PUÉRICULTURE

Le camion PMI reprend du service



Les permanences itinérantes du camion de la Protection maternelle et infantile (PMI) "Les Petits Pas" reprennent sur le parking de l'Escale (14 chemin des Berges) **tous les vendredis matins des semaines paires de 9h à 12h30 sur RDV au 06 80 72 81 94**

Prochaines permanences « Accompagnement maternel, pesée et conseils » : vendredi 15 décembre, vendredi 12 janvier et vendredi 26 janvier.

Retrouvez toutes les dates dans l'agenda en page d'accueil du site et sur la page Familles de la Feuille du Bois. Les puéricultrices de la PMI peuvent échanger avec les parents sur divers sujets : allaitement et alimentation / développement psychomoteur, communication, sommeil, prévention des accidents / soins d'hygiène / suivi médical et modes d'accueil.

Le camion itinérant PMI lutte contre les déserts médicaux. Dès 2016, le Département a fait du soutien aux communes rurales l'une de ses priorités avec une politique dédiée et des moyens mis en œuvre. Ainsi, à travers des dispositifs ciblés, le Département répond aux besoins des Essonnais tout au long de leur vie. Les 60 centres de Protection maternelle et infantile (PMI) sur le territoire constituent eux aussi une offre de soins pour les femmes enceintes et les enfants. Ils ne permettent cependant pas de couvrir totalement la population. D'où la mise en circulation d'un bus PMI qui sillonne les zones rurales de l'Essonne. À son bord, du personnel médical (puéricultrice, médecin, infirmière...), qui assure les visites.



Bronchiolite : ouverture du standard 7j/7

Ouvert jusqu'au 14 janvier 2024 pendant la période épidémique hivernale de bronchiolite, le Réseau-Bronchiolite Île-de-France vous communique toutes les informations nécessaires à la bonne prise en charge de votre nourrisson.

- **Standard kinésithérapeutes : 0 820 820 603** (coût d'un appel local) Des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les week-end et les jours fériés de 9h à 18h accueillent vos enfants atteints de bronchiolite.
- **Standard médecins : 0 820 800 880** (coût d'un appel local) Des médecins libéraux disponibles 7j/7 de 9h à 23h assurent les consultations pour répondre aux besoins médicaux des nourrissons atteints de bronchiolite.

Infos sur <https://www.reseau-bronchio.org/>



Pourquoi et comment faire vacciner son enfant contre le papillomavirus humain (HPV) ?

Les infections à papillomavirus humains (HPV) sont parmi les infections sexuellement transmissibles les plus fréquentes et peuvent être à l'origine de cancers de l'utérus, de l'oropharynx (gorge) et de l'anus. Environ 80 % des femmes et des hommes sont exposés au HPV au cours de leur vie. La vaccination des jeunes âgés de 11 à 19 ans prévient jusqu'à 90 % des infections à HPV. Son efficacité est proche de 100 % lorsqu'elle est effectuée avant le début de la vie sexuelle. Le vaccin peut être fait par différents professionnels de santé et, depuis la rentrée 2023, au sein des collèges pour tous les élèves en classe de 5^e.

Comment se faire vacciner ? Les parents des adolescents mineurs et les jeunes majeurs concernés par cette vaccination sont invités à en parler à leur médecin lors d'une prochaine consultation afin de faire le point sur leur statut vaccinal. Le médecin prescrira le vaccin s'il n'est pas à jour.



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI « Les Petits Pas »

Permanences de puériculture sur le parking de l'Escale, 14 chemin des Berges, assurées par le camion de la Protection maternelle et infantile (PMI) tous les vendredis matins des semaines paires de 9h à 12h30 sur RDV au 06 80 72 81 94. Prochaines permanences « Accompagnement maternel, pesée et conseils » :

- vendredi 15 décembre
- vendredi 12 janvier
- vendredi 26 janvier

Biblio-bébé

Mercredi 10 janvier 2024 de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription. Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01 69 63 32 72

Vendredi 8 décembre : atelier des petites mains
Vendredi 15 décembre : transvasement
Vendredi 22 décembre : « Conte et histoire de Noël » rendez-vous à 9h45 (fermeture des portes à 10h pour l'animation) **et goûter de Noël.**

RESTAURATION SCOLAIRE

Quels repas pour nos enfants ?

L'objectif quotidien est de fournir un repas équilibré et convivial aux enfants, qui leur permet d'avoir l'énergie suffisante pour la journée d'école ou d'accueil de loisirs.

Nos engagements

- Une fabrication complète du repas par l'équipe du restaurant : gage de fraîcheur et de goût
- Des produits labellisés et privilégiant le plus possible les productions locales : gage de qualité et de respect de l'environnement
- Un véritable engagement contre l'utilisation du plastique, contre le gâchis alimentaire et pour la découverte d'alternatives au repas avec de la viande (points de la loi Egalim anticipés par la Ville et par notre partenaire de restauration qui fournit les denrées brutes).

4 composantes : un véritable choix

En France, un menu dit « classique » est constitué de 5 composantes : une entrée, un plat, un accompagnement, un fromage et un dessert. Mais depuis quelques années, les habitudes alimentaires changent et le menu 4 composantes s'est imposé dans la majorité des familles. La Ville a donc opté pour un repas fabriqué chaque jour avec des produits labellisés, composé d'une base de féculents, nécessaires, et de légumes afin d'introduire différentes saveurs chez l'enfant.

Pour quels avantages ?

Des repas mieux appréciés : certaines associations d'aliments incitent les enfants à manger des aliments peu aimés (comme les légumes par exemple). Un peu de fromage dans une salade verte, du riz pour accompagner la ratatouille et le tour est joué !



i

Le saviez-vous ?

- L'équilibre alimentaire ne se fait pas sur un seul repas mais à minima sur une journée voire une semaine
- La cantine scolaire ne peut pas être à la carte. Il est impossible de contenter tous les régimes alimentaires pour des raisons légales, pratiques et/ou économiques. Seules des problématiques médicales avérées et justifiées donnent lieu à des aménagements spécifiques.
- Les communes n'ont aucune obligation à proposer ce service de repas même s'il paraît évident que ce dispositif rend service aux familles.

Moins de gaspillage alimentaire : avec une composante en moins, les portions sont mieux adaptées à l'appétit des enfants. Par repas, environ 400 g de nourriture sont servis et près de 300 g sont consommés.

De meilleurs compromis : pour le même budget, il est possible d'augmenter la qualité des produits servis. Servir de bonnes quantités, manger mieux, gaspiller moins : un cercle vertueux !

Du temps gagné : c'est du temps supplémentaire qui permet aux enfants de manger davantage à leur rythme et de profiter du repas. Le personnel de cuisine dispose de plus de temps pour soigner la préparation et la présentation des plats plus propice à ouvrir l'appétit.

Le coût du repas

La production du repas de votre enfant coûte environ 12,50 € (denrées, matériels, énergie, salaires...) car nous avons fait le choix d'une production quotidienne, privilégiant la qualité, fait sur place par notre équipe. De plus, la collectivité propose des tarifs au quotient familial

avec 16 tranches permettant une tarification plus juste en fonction des revenus de chacun : entre 1,43 € et 6,82 € (tarifs 2023).

La commune aide donc tous les Urbisylvains proportionnellement à leurs revenus (y compris ceux de la tranche maximale qui bénéficient d'une participation d'environ 5,68 € par repas).



Et le goûter dans tout ça ?

La collectivité a fait le choix de proposer un goûter chaque jour alors qu'il n'est pas un repas dit « nécessaire ». Laisser les familles fournir le goûter à leur enfant peut mettre en avant des inégalités évidentes. Ainsi, nous privilégions un goûter qui apporte une énergie suffisante pour la fin de journée, sans provoquer l'effet coupe faim sur le dîner qui, lui, est un repas « essentiel ».

CONCERT DU NOUVEL AN

Ouverture des inscriptions

le 6 décembre

Un concert à savourer en famille

Comme chaque année, l'agglo offre **trois concerts gratuits de musique classique le 1^{er} janvier aux habitants des 27 villes**. Ces concerts donnés par l'Orchestre de l'Opéra de Massy sont une belle occasion de découvrir 3 équipements culturels du territoire : l'Opéra de Massy (11h), le Théâtre de Longjumeau (15h) et le Centre culturel Boris Vian aux Ulis (18h).

Le public aura le plaisir de découvrir une programmation riche en surprises, sur le thème des Valses ! Tenues secrètes jusqu'à la dernière minute, les œuvres seront révélées par les chefs d'orchestre, Dominique et Constantin Rouits, au fil des concerts.

Comment obtenir mes places ?

Inscrivez-vous sur paris-saclay.com du 6 au 18 décembre. Cliquez sur la billetterie et réservez à partir du lien de votre ville de résidence. Un mot



de passe sera alors demandé avant de poursuivre l'inscription : BONEANNEE24

Réservations limitées à 4 places par famille, et à un seul concert.

Un quota de places par commune est prévu.

À compter du 19 décembre 14h, les places non réservées sur les quotas des communes seront remises à la réservation sur le site de l'agglo, ouverte à tous.



Animations

à la Bibliothèque

Mercredi 6 décembre à 10h

Spectacle de Noël

« Mon petit sapin »

Par la Compagnie « Dans les bacs à sable » Gratuit, sur inscription, à partir de 4 ans.

Mercredi 13 et mercredi 20 décembre à 11h et 14h

Ateliers créatifs petites boîtes décoratives de Noël

Gratuit, sur inscription, à partir de 6 ans.

Vendredi 15 décembre, à partir de 18h

Je lis, j'aime, j'en parle !

Vous avez récemment eu un coup de cœur littéraire ? Vous manquez d'idées lectures pour les longues journées d'hiver ? Participez au rendez-vous des amateurs de livre policier, roman, fantastique, bande-dessinée...



Fermeture du 25 décembre au 1^{er} janvier 2024 inclus

Renseignements,
Bibliothèque, 01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr
Suivez la Bib sur Instagram
[@bib.lavilledubois](https://www.instagram.com/bib.lavilledubois)

TÉLÉTHON 2023

Des urnes de dons seront mises à disposition le samedi 9 décembre dans le Centre commercial VDB et des ventes d'objets seront organisées en décembre à l'accueil de la mairie et à la Bibliothèque. Les fonds récoltés seront intégralement reversés à l'AFM-Téléthon (Association française contre les myopathies).



SOIRÉE-THÉÂTRE

Pyjama pour 6

Par le Théâtre de la Tour

Bernard a promis à sa femme Jacqueline d'aller passer le week-end dans leur maison de campagne quand il réalise que c'est également l'anniversaire de Brigitte, sa maîtresse ! Il invite alors son ami Robert et l'informe une fois sur place qu'il devra se faire passer pour l'amant de Brigitte. Tout est réglé. Seulement voilà, Robert est déjà l'amant de Jacqueline, le train de la maîtresse est en retard et Brigitte est aussi le prénom de la femme de ménage de Jacqueline. Tout s'enchaîne sur un rythme infernal. Bernard perd complètement le contrôle de la situation !

Samedi 16 décembre, 20h30. Escale, 14 chemin des Berges
Tarif : 8 € / 5 € -13 ans / + d'infos, service culturel 01 64 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr



DU 8 AU 10 DÉCEMBRE

Un marché de Noël féérique à l'Escale

Vendredi 8 décembre de 18h à 21h30

Samedi 9 décembre de 10h30 à 19h30

Dimanche 10 décembre de 10h30 à 18h

Venez régaler vos papilles ou faire vos achats de Noël dans une ambiance festive et joyeuse ! Le Père Noël sera également de la partie et de nombreuses activités seront offertes aux plus jeunes.

Exposants

De nombreux exposants vous présenteront des produits variés issus de l'artisanat : vins, biscuits de Noël, thé, produits crétois, champagne, miel... mais aussi des idées cadeaux pour Noël : bijoux, bougies, carterie, sacs, objets de décoration... *Restauration possible sur place.*

Samedi 9 décembre à 15h30

Spectacle « Le Noël de Saperlipopette »

La compagnie Lézarts vivants proposera un spectacle musical enchanté, rythmé et coloré.

Noël approche à grands pas... Alors que le Père Noël s'apprête à fabriquer les derniers cadeaux commandés, Popolin, un lutin coquin dérobe 3 lettres d'enfants. Sans ces 3 lettres, le Père Noël ne pourra pas fabriquer les cadeaux tant espérés ! Saperlipopette, magicien super chouette, et Zaza, son acolyte, mènent l'enquête avec l'aide des enfants présents dans la salle. Les empreintes du voleur nous conduisent dans une forêt enneigée. Au détour d'un sentier, s'ouvre un passage secret... C'est alors que nous découvrons un monde fantastique... Dès 3 ans. Durée 55 mn. Accès libre

Samedi et dimanche de 14h à 18h

Animations pour les enfants

Les plus petits pourront déposer leurs listes de cadeaux et faire une photo avec le Père Noël qui distribuera des bonbons. Des ateliers créatifs gratuits leur seront proposés : création de décorations de Noël (étoiles et tête de lutin pour le sapin) et de cartes de Noël.

Samedi et dimanche

Exposition « Noël sous la neige »

La Troupe des Roussettes propose une immersion dans l'univers du Père Noël, avec le château de Harry Potter, Blanche neige et les Sept nains, le train des lutins et d'autres surprises ! *Entrée libre et gratuite. Samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h*



Dimanche 10 décembre à 15h30

Spectacle Casse-Noisette

Redécouvrez les musiques emblématiques de Tchaïkovsky à travers un spectacle conté et dansé par les élèves de l'association Danse et Gym du Bois. Venez à la rencontre d'une petite fille rêveuse recevant pour Noël un casse-noisette et voyagez avec elle au pays des friandises ! *Accessible dès 3/4 ans. Entrée libre.*



Participation gratuite à la grande tombola avec le billet d'entrée. Tirage au sort samedi et dimanche à 15h00 et 17h00.

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Chers Urbisylvains,
Vos élus de l'opposition vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et ont une liste de souhaits pour le Père élu de notre commune! Comme bon nombre d'entre vous, nous sommes préoccupés par l'avenir immédiat et plus lointain de notre ville, avenir incertain qui amène même plusieurs de nos concitoyens à quitter la commune. Souhaitons que le manque d'entretien de la voirie, les dos d'âne incohérents qui endommagent les véhicules, le manque de stationnement sur toute la ville deviennent de lointains souvenirs. Souhaitons que notre sentiment d'insécurité à l'extinction de l'éclairage public, à la lutte contre le trafic de stupéfiants de plus en plus présent, s'éteigne peu à peu. Souhaitons que les vœux de nos enfants qui voient le stade de football se dégrader et aimeraient des équipements sportifs plus nombreux soient exaucés et qu'ils aient les abords des écoles plus sûrs. Souhaitons aussi que nos aînés retrouvent la navette pour aller faire des emplettes. Peut-être que le Père Noël sera généreux cette année et ajoutera dans sa hotte de quoi satisfaire le plus grand nombre et songera à créer de vrais événements culturels et sportifs pour les Urbisylvains.

Grégory NOFERI
Conseiller municipal

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Comme dans la plupart des communes, l'éclairage public est réduit pour des raisons d'économies. A la Ville du Bois nous coupons les lumières de 23h00 à 6h00. En cette période hivernale, les jours raccourcissent et la nuit arrive rapidement. En cas de défaillance d'éclairage de rue, n'hésitez pas à contacter la mairie pour qu'une action soit effectuée auprès de notre prestataire et ainsi remédier au problème. Cette situation nécessite d'être très vigilant afin d'éviter les obstacles potentiels, de glisser sur les feuilles mortes ou autres.

Le civisme voudrait que les propriétaires de chien ramassent les déjections de leur compagnon à quatre pattes, malheureusement ce n'est généralement pas le cas. On en trouve régulièrement sur les trottoirs, ou sur la place Beaulieu, où bon nombre d'enfants et de personnes viennent pour jouer et se détendre. C'est inadmissible. Pour rappel, les chiens en extérieur sur le territoire de la commune doivent être tenus en laisse. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Dimitri LAVRENTIEFF
Conseiller municipal délégué à la
Communication



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

Yannick GUIGNETTE

Benjamin DEFAYE

État civil

Bienvenue

04 octobre : Nolan SAINTIER
 04 octobre : Kelyan SAINTIER
 05 octobre : Sérena TEIXEIRA CASAS
 08 octobre : Kinsley SUANA
 14 octobre : Louise TRANCHIDA-CORE MÉTAYER
 17 octobre : Raphaël, Henrick URSULET
 18 octobre : Elyana AZEDE
 21 octobre : Isaac COLOMBIE

Félicitations

27 octobre : Fatima IZRI et Riad HADJ RABIA

Condoléances

02 octobre : Gracinda FERREIRA veuve DE LIMA FERREIRA
 25 octobre : Ignace CIMIA



Carnet rose

La famille Colombie est heureuse de vous présenter Isaac né le 21 octobre au domicile de ses parents à La Ville du Bois. Nous adressons nos plus sincères félicitations à la famille et souhaitons la bienvenue au petit Isaac.

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - InterVal, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

URGENCES

- Urgences : 112
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- SOS médecins : 0 826 88 91 91
- Pharmacie de garde (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- Maison Médicale de Garde : 01 64 46 91 91
- Gendarmerie : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- Eau : 0 977 40 11 42
- Electricité : 0 972 67 50 91
- Gaz : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
 06 40 89 45 75

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture). Avenue des Deux-Lacs, Villejust

i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
 Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Lignes de bus DM151 et 154 : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- Ligne de bus DM153 : relie Arpajon à Massy (RER B)
- Ligne de bus DM152S : en service pendant la période scolaire, relie le collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux à la Grange aux Cercles (arrêt RN20/La Ville du Bois) en passant par Ballainvilliers
- Lignes de bus DM 17 : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)

i Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• Vendredi 15 décembre, à partir de 18h •

JE LIS, J'AIME, J'EN PARLE !

Bibliothèque

Vous avez récemment eu un coup de cœur littéraire ? Vous manquez d'idées lectures pour les longues journées d'hiver ? Participez au rendez-vous des amateurs de livre policier, roman, fantastique, bande-dessinée...

Renseignements, 01 64 49 59 41

Mercredi 6 décembre, à 10h

• Spectacle de Noël « Mon petit sapin » •

Bibliothèque

Par la Compagnie « Dans les bacs à sable ». Gratuit, sur inscription, à partir de 4 ans.

Samedi 9 décembre

• Téléthon •

Urnes de dons dans le centre commercial VDB et vente d'objets à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque en décembre.

Du 8 au 10 décembre

• Marché de Noël •

Escale, 14 chemin des Berges
Spectacle gratuit « Le Noël de Saperlipopette » à partir de 3 ans, représentation « Casse-Noisette » par Danse et Gym du Bois, exposition « Autour du Père Noël » par la Troupe des Roussettes... et toujours des exposants d'objets artisanaux, des rencontres avec le Père Noël et des animations gratuites pour les enfants.
Infos, service Culturel 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

Mercredi 13 et mercredi 20 décembre
à 11h et 14h

• Ateliers créatifs petites boîtes décoratives de Noël •

Bibliothèque

Gratuit, sur inscription, à partir de 6 ans.

Samedi 16 décembre, 20h30

• Soirée-théâtre « Pyjama pour 6 » •

Escale, 14 chemin des Berges

Par le Théâtre de la Tour

Tarif : 8 € / 5 € -13 ans

Sans réservation



Suivez l'actualité sur
www.lavilledubois.fr
et sur [lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)

JANVIER EN BREF

Dimanche 14 janvier :
tournoi d'Ulteam Ball

Vendredi 19 janvier :
vœux du maire aux Urbisylvains



Samedi 20 janvier :
repas des seniors

Vendredi 26 janvier, 18h00 :
rencontre avec l'écrivaine Gaëlle
Josse à la Bibliothèque

Samedi 27 janvier :
concert du nouvel An
Samedi 3 et dimanche 4 février :
salon des Artistes